

# Réflexions sur le développement d'une filière de valorisation des veaux issus des troupeaux de vaches laitières bios.

Pourquoi s'interroger sur ce thème ?

Aujourd'hui les veaux non destinés au renouvellement (mâles, croisement viande) des troupeaux laitiers bios sont quasi-exclusivement valorisés dans la filière veaux de boucherie conventionnelle. En Aveyron, le cheptel de vaches laitières devant atteindre les 4500 à 5000 têtes dans les prochaines années, ce sont donc près de 1500 à 2000 veaux nés bio qui vont échapper au marché de la viande bio.

Parallèlement, les troupeaux bovins viande bio font face à un manque de valorisation de leurs produits, essentiellement les mâles conduits en broutards. Même les veaux de lait ou de boucherie font face à un marché qui peine à décoller, valorisant tout juste le travail des éleveurs.

Enfin le consommateur tend à acheter des morceaux plus petits. La viande bovine bio étant à un prix relativement élevé, développer les petites portions à des prix compétitifs semble être une voie pour développer la consommation.

Quelle voie prendre ?

Dans certains élevages laitiers bios, des initiatives se développent pour valoriser les veaux :

- produire des bœufs : production typique des systèmes herbagers disposant de grandes surfaces à valoriser (moindre pression foncière), souvent avec des races mixtes (normande...) et parfois du croisement. Conduits quasi-exclusivement au pâturage, ces animaux ont un faible coût de production mais nécessitent une quantité de lait importante sur la phase 0-6 mois ainsi que des concentrés pour la finition.
- Produire des veaux de lait : plutôt une production historique du Massif Central, dans ce cas le veau valorise souvent le lait pénalisable. Malgré ça le coût de production est assez élevé, nécessitant une valorisation supérieure à 8€/kg carcasse pour assurer la rentabilité de l'atelier.

La solution peut alors provenir d'initiatives conventionnelles. Parmi toutes, la démarche Herbopack de Charal/EMC2 élevage (Lorraine) élevage semble intéressante pour plusieurs points :

- valorisation de surface en herbe avec des animaux à finitions rapide, qui pourront être prêts quasiment sans complémentation, peuvent facilement vivre en plein air...
- production de carcasses légères (280-320 kg) adaptés à la production de portion plus petite, correspondant probablement mieux aux souhaits du consommateur bio...
- système à rotation relativement courte (bœuf ou génisse de 24 mois) permettant de limiter les besoins en capitaux.

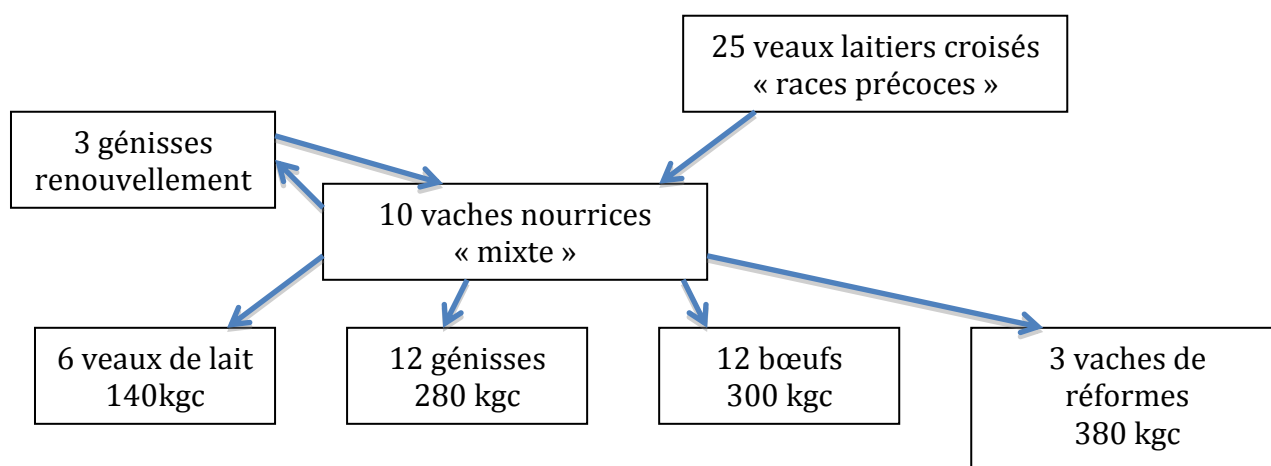
Le système de production proposé s'inspire de cette démarche, en associant une méthode d'élevage des veaux développée dans les systèmes herbagers économes : l'élevage sous vaches nourrices.

### Exemple de système de production proposé :

Valoriser ces veaux nécessite la création d'atelier d'un nouveau type. On décrit ici un exemple d'un système de production pour valoriser 25 veaux par an sur une surface en herbe d'environ 40 ha, avec une partie mécanisable.

Le principe de base est de nourrir ces veaux avec des vaches nourrices jusqu'à l'âge de 8 à 9 mois. Chaque vache peut nourrir 2 à 3 veaux en plus du sien. Dans l'idéal, ces vaches sont de race mixtes (normande, abondance...) inséminées avec des taureaux de croisement viande précoce (charolais, INRA 95, BBB) pour que leur veau puisse être valorisé en veau de lait.

Les veaux issus du troupeau laitier sont des croisés Hereford/Angus (voir si d'autres races fonctionnent, telles que l'Aubrac ?) sur vaches laitières. Leur destination est la production de bœuf ou de génisses de 20-24 mois. Le schéma suivant présente le fonctionnement du troupeau d'un atelier de ce type :



L'alimentation du troupeau repose sur le pâturage (**une bonne conduite de celui-ci est indispensable : pâturage tournant vrai**) et des récoltes d'herbe (enrubannage) pour soutenir la production laitière des mères en hiver et en été. La répartition des vêlages doit suivre celle des troupeaux laitiers locaux (avec un pic sur l'automne probablement), chaque veau devant être adopté moins de 15 jours après sa naissance par une vache nourrice.

L'éleveur gère donc deux lots d'animaux : les vaches avec les veaux, et les bœufs/génisses de 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> année. La castration des mâles permet de conduire tous ces animaux en un seul lot sans difficultés.

Les animaux sont finis naturellement à l'herbe et vendus en fin de printemps (pour les veaux nés l'automne-hiver) ou en automne (pour les veaux nés au printemps), en projetant un âge à l'abattage entre 20 et 28 mois.

## Quelle viabilité économique ?

Le tableau ci-dessus présente une simulation économique pour atelier de ce type, valorisant une vingtaine de veaux et une quarantaine d'ha de surface en herbe.

Charges				Produits			
type	nombre	PU	total	type	nombre	PU	total
veaux croisés laitiers / viande précoce	22	200	4400	bœuf croisé	11	1080	11880
frais SFP	40	150	6000	génisse croisée	10	1008	10080
frais élevage	40	40	1592	veaux croisés	6	980	5880
frais méca	40	150	6000	vaches réformes	3	1368	4104
frais bâtiment			1500	DPU	40	220	8800
paille	15	60	900	ICHN	40	170	6800
MSA			3500	PMTVA	10	150	1500
annuités			3500				
foncier	40	150	6000				
Marge brute				19952			
/UGB				501			
Apport d'argent				28652			
à honorer				13000			
Disponible				15652			

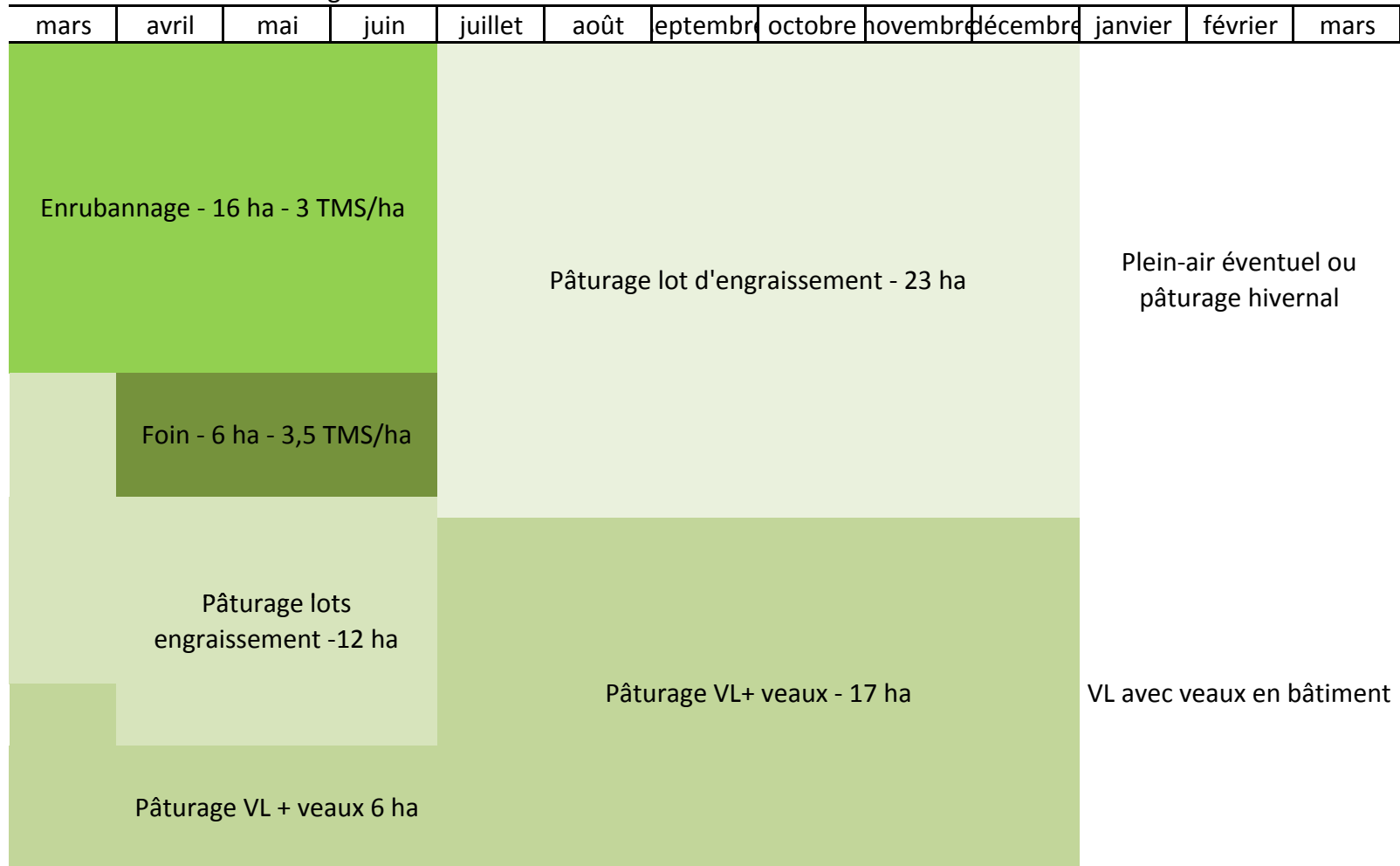
La marge estimée autour de 500€/UGB est légèrement inférieure à celle des bovins viande spécialisés bio naisseurs-engraisseurs (564 €) mais au même niveau que les naisseurs (484€/UGB). Au final les charges de structures limités, couplés à un certain niveau de primes permettent d'obtenir un disponible autour de 15 k€ pour un temps de travail qui peut être estimé comme étant autour de 0,5 UMO.

Les enjeux principaux se situent à trois niveaux :

- la réussite des adoptions des veaux par les vaches nourrices, et la faible mortalité de l'atelier.
- la conduite du pâturage et la possibilité d'arriver à finir des animaux uniquement à l'herbe sans concentrés.
- les charges de structures les plus faibles possibles : valorisation de vieux bâtiments, animaux à l'engrais en plein air...

Forces	Faiblesse
Valorisation de l'herbe : économie et image Vision bien-être animal (veau sous les mères) Morceaux et produits adaptés au marché	Résultats économiques limités Sensibilité au climat (herbe) Manque de références
Opportunité	Menaces
Développement de la production de lait bio Développement du marché de la viande bio	Concurrence d'autres viandes bovines Autres formes de valorisation des veaux laitiers rémunératrice

Schéma global d'utilisation des surfaces et de vente des animaux



Ration VL + veaux	Herbe			Enrub + herbe			Herbe			Enrubannage au VL avec veau, foin aux taries		
Ration engraissement	Herbe				Enrub + herbe		Herbe			Enrubannage		
Période de vente des animaux		veau de lait	génisses/bœufs					génisses/bœufs				